



AGENCE DU CLIMAT
le guichet des solutions
Eurométropole de Strasbourg



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

L'ANNÉE DE LA CONSTRUCTION
LES PERSPECTIVES 2022



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021
L'ANNÉE DE LA CONSTRUCTION
LES PERSPECTIVES 2022



SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	6
THÉMATIQUES D'INTERVENTION	8
VALEURS DE L'AGENCE	8
BUDGET	9
MEMBRES	10
MOBILITÉ DÉCARBONÉE	14
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE	16
VÉGÉTALISATION	20
EUROPE ET INGÉNIERIE FINANCIÈRE	22
COMMUNICATION ET VALORISATION	24

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



L'année 2021 marque la naissance de l'agence du climat, le guichet des solutions, sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

Cette naissance a fait suite à un travail collectif initié par l'Eurométropole de Strasbourg dans le contexte de son plan climat et de la déclaration de l'état d'urgence climatique prise par délibération en octobre 2020. Elle a été **le fruit d'un travail de co-construction des statuts et des missions de l'agence** avec la vingtaine de structures institutionnelles, associatives et économiques qui ont souhaité en devenir membres dès sa fondation, le 21 avril 2021.

Grâce à la gouvernance volontaire de ses membres fondateurs et des plus de 50 communes, écoles, associations, entreprises, fédérations, corporations qui ont souhaité nous rejoindre et que je remercie très chaleureusement, grâce également au soutien financier de ses membres et partenaires, **l'agence du climat a pu lancer en 2021 des actions prioritaires concernant le conseil en mobilité décarbonée et le conseil en rénovation énergétique des bâtiments.** Elle co-construit avec ses partenaires les services qui permettront de renforcer les opérations de déminéralisation et de végétalisation du territoire dans le cadre des actions indispensables d'adaptation aux changements climatiques.

« Nos activités sont encore plus essentielles dans une période d'augmentation très forte des prix de l'énergie et un contexte international qui accentue nos dépendances et les fragilités de notre modèle énergétique. »

Ces actions prioritaires font écho au rapport 2021 du Haut Conseil pour le Climat « Renforcer l'atténuation, engager l'adaptation ». Avec une volonté permanente de chaque membre de l'équipe salariée en contact quotidien avec les bénéficiaires de l'agence : permettre à chaque ménage, chaque entreprise, chaque commune de décarboner ses déplacements et l'utilisation de l'énergie dans les bâtiments ; mais également permettre à toutes et à tous de **vivre sur un territoire le plus résilient possible aux changements climatiques.**

Les enjeux, cruciaux, nous sont rappelés par le GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui publie en 2021 et 2022 une nouvelle série de rapports qui interpellent et obligent à l'action, déterminée et massive.

Nos activités sont encore plus essentielles dans une période d'augmentation très forte des prix de l'énergie et un contexte international qui accentue nos dépendances et les fragilités de notre modèle énergétique, avec un risque de très forte augmentation de la précarité énergétique qui touche déjà des dizaines de milliers de ménages sur le territoire.

Le défi est donc immense et, collectivement, nous nous engageons à y répondre avec la plus grande détermination.

Danielle DAMBACH

Présidente de l'agence du climat

THÉMATIQUES D'INTERVENTION

- Rénovation énergétique des bâtiments, lutte contre la précarité énergétique
- Mobilité durable et décarbonée
- Végétalisation, préservation de la biodiversité
- Consommation responsable, réduction et réemploi des déchets
- Développement des énergies renouvelables
- Résilience et adaptation aux changements climatiques

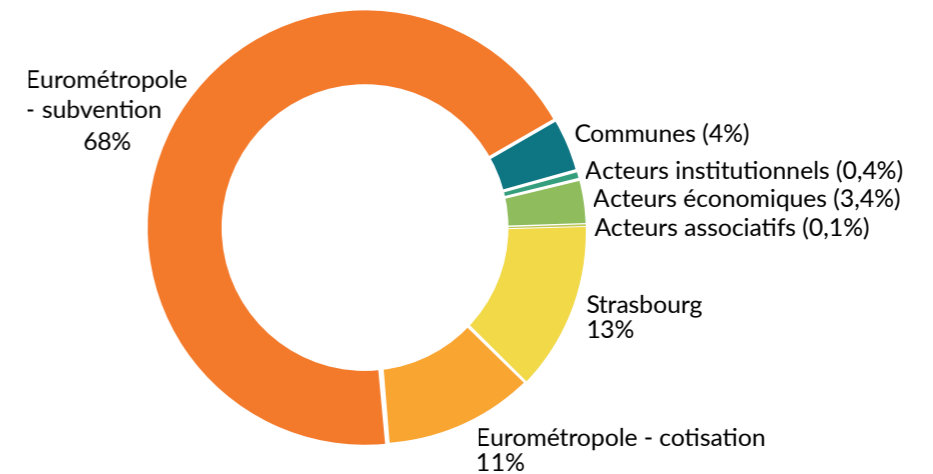
VALEURS DE L'AGENCE

- Porte d'entrée multithématique, tiers de confiance à l'égard de ses bénéficiaires
- Action dans l'intérêt général et en toute circonstance de manière désintéressée
- Facilitatrice, fédératrice et accélératrice d'initiatives citoyennes et associatives
- Indépendance vis-à-vis des intérêts privés ou partisans
- Au plus proche des territoires

BUDGET

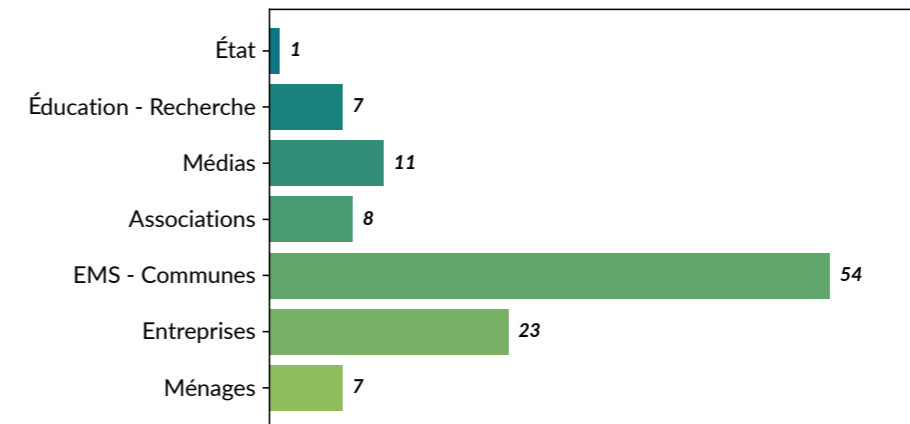
L'agence du climat bénéficie d'un très important soutien de l'Eurométropole de Strasbourg et des communes membres. Les produits sont complétés par les acteurs économiques, institutionnels et associatifs. La diversification des produits est en cours en 2022.

Produits d'exploitation 2021



Sollicitations par bénéficiaires en 2021

Hors conseils personnalisés en mobilité décarbonée et rénovation énergétique



MEMBRES

Collège A : Communes et Eurométropole de Strasbourg

Eurométropole, Strasbourg, Hangenbieten, Blaesheim, Eckbolsheim, Ostwald, Eschau, Schiltigheim, Geispolsheim, Illkirch-Graffenstaden, Entzheim, Bischheim, Plobsheim, Fegersheim, Oberschaeffolsheim, Achenheim, Holtzheim, Niederhausbergen, Kolbsheim, Breuschwickersheim, Souffelweyersheim, Hoenheim, Mundolsheim, Vendenheim, Wolfisheim, Lampertheim, Oberhausbergen, Lipsheim, Osthoffen, Eckwersheim, Reichstett, La Wantzenau, Lingolsheim

Collège B : Acteurs institutionnels

Atmo Grand Est, ADEME, Région Grand Est, Collectivité Européenne d'Alsace, Agence de l'eau, SDEA, Université de Strasbourg, ADEUS, ENGEES, INSA, ENSAS, Banque des Territoires

Collège C : Acteurs associatifs

Chambre de consommation d'Alsace et du Grand Est, Alter Alsace Energie, Eco-quartier Strasbourg, Emmaüs Mundo', Alsace Nature, Strasbourg Initiation Nature Environnement, Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports Grand Est, Mobilex, Zero Déchet Strasbourg, Conseil de développement, Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de Lorraine, Association des usagers des transports urbains de l'agglomération strasbourgeoise


Collège D : Acteurs économiques

Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole, Chambre de métiers d'Alsace, Chambre d'agriculture, Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Grand Est, Strasbourg Mobilités, PARCUS, SERS, CAPEB 67, ENGIE, Electricité de Strasbourg, R-GDS, Crédit Coopératif, COPFI, Fédération des Promoteurs Immobiliers, Crédit Agricole


Bureau de l'agence

- Présidente : Danielle Dambach
- Vice-Président : Bruno Ulrich
- Secrétaire : Laurent Schmitt
- Trésorier : Piero Calvisi
- Assesseeurs : Marc Hoffsess, Jean-François Husson, Christophe Hartmann, Vincent Triponel

Membres du Conseil d'Administration	Titulaires au Conseil d'Administration	Suppléants
Collège A Communes et Eurométropole de Strasbourg	Jeanne Barseghian Danielle Dambach, présidente Pia Imbs Marc Hoffsess, assesseur Alain Jund Suzanne Brolly Michèle Leckler Claude Froehly Jean-Luc Herzog Jean-Philippe Vetter	Françoise Schaetzel Fabienne Baas Thierry Schaal Aurélié Kosman Anne-Marie Jean Pierre Roth Doris Ternoy Catherine Trautmann Camille Bader Lamjad Saidani
Collège B Acteurs institutionnels	Laurent Schmitt (Université de Strasbourg), secrétaire Denis Riedinger (SDEA) Jean-François Husson (Atmo Grand Est), assesseur Jean-Marc Willer (ENGEES) Patrick Barbier (ADEUS)	Nathalie Gartiser (INSA)
Collège C Acteurs associatifs	Bruno Ulrich (Alsace Nature), vice-président Christophe Hartmann (Alter Alsace Energies), assesseur Frédéric Deck (SINE) Thierry Kuhn (Emmaüs Mundo') Marie-José Cailler (Chambre de Consommation)	Didier Lucès (Mobilex) Emmanuel Marx (Ecoquartier) François Giordani (FNAUT Grand Est)
Collège D Acteurs économiques	Vincent Triponel (CCI), assesseur Jean-Luc Hoffmann (Chambre de Métiers) Fabien Metz (Chambre d'Agriculture) Piero Calvisi (CRESS Grand Est), trésorier Camille Janton (Strasbourg Mobilités)	Philippe Bies (SERS) Christophe Neumann (ES) Jean-François Carpentier (ENGIE) Emmanuel Auneau (CTS) Martine Mack (R-GDS)




Directeur
Emmanuel Rivière




Assistante
Laurianne Page

Communication
et valorisation




Chargée
de communication
Anne Kielbassa

Rénovation énergétique



Chargé d'analyse
des données
Florian Kohler

Mobilité décarbonée




Conseillère
Agathe Collard


Végétalisation



Chargée de mission
Muriel Temme




Coordinatrice
Aurélie Bruder




Conseiller
Alexis Heckmann

Habitat




Conseillère
Roxane Mathieu

Patrimoine public




Économiste de flux
Laurent Vogel




Conseillère
Pauline Joly

Europe
et ingénierie financière



Chargé de mission
Maxime Ammendolea



Conseillère
Laurie Nogues



MOBILITÉ DÉCARBONÉE



QUEL CONTEXTE ?

- Objectifs du **plan climat 2030 de l'Eurométropole** :
 - ✓ Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre (par rapport à 1990).
 - ✓ Limiter la part modale de la voiture à 30%, atteindre 16% pour le vélo, 37% pour la marche à pied et 17% pour les transports en commun.
 - ✓ Sortir du diesel en 2028 sur l'ensemble du territoire.
 - ✓ Respecter les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la qualité de l'air.
- **Loi climat et résilience** : rendre nos moyens de transports moins polluants pour baisser les émissions de CO₂ et améliorer la qualité de l'air.
 - ✓ Obligation de déploiement d'une Zone à Faibles Emissions mobilité (ZFE-m) pour les agglomérations de plus de 150 000 habitants d'ici à 2024.
 - ✓ Calendrier imposé pour les territoires en dépassement régulier des normes de qualité de l'air (l'Eurométropole est concernée).
 - ✓ Fin de vente des véhicules émettant plus de 95g CO₂/km en 2030.

QU'EST-CE QUE LE CONSEIL EN MOBILITÉ DÉCARBONÉE ?

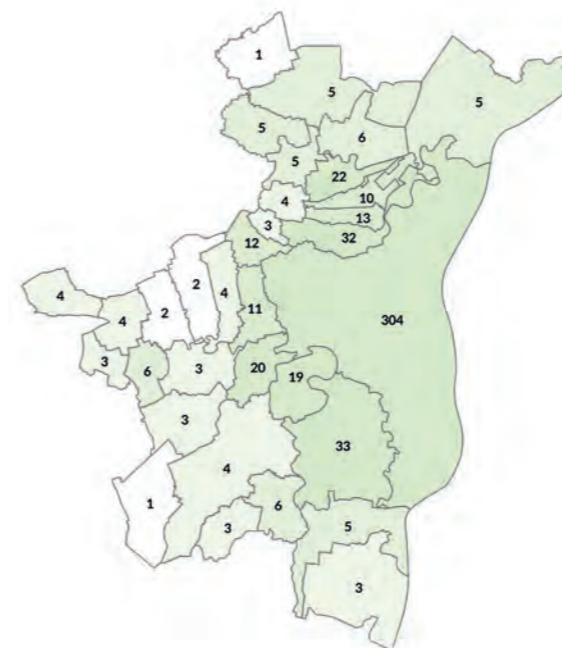
- Construit progressivement sur la fin d'année 2021, effectif depuis le 1^{er} novembre.
- Conçu pour aider les particuliers et les entreprises dans leur démarche de changement de comportement en mobilité à travers un accompagnement personnalisé gratuit et accessible à tous les acteurs du territoire, y compris en dehors de l'Eurométropole.
- Accompagnement des bénéficiaires vers les aides financières de l'Eurométropole visant à favoriser les mobilités décarbonées et moins polluantes dans le cadre de la ZFE-m.
- Prise en compte des besoins, des contraintes et des attentes spécifiques à chaque bénéficiaire.
- Présentation des modes alternatifs à la voiture individuelle : analyse d'itinéraires de déplacements en modes doux, location de vélos, offre de transports en commun, stations d'autopartage, fonctionnement des services avec ou sans abonnement, aides nationales, régionales ou locales, rien n'est oublié !
- Un interlocuteur dédié, un document synthétique reprenant toutes les données du foyer ou de l'entreprise accompagnée et tous les scénarios alternatifs de mobilité proposés.

LES TEMPS FORTS 2021

- Intégration du groupe de travail « mobilité » du PACTE Urbanisme en transition déployé par l'Eurométropole afin de favoriser un changement de comportement lors d'un déménagement avec une mise en œuvre concrète au sein du projet « Archipel 2 » à Strasbourg.
- Présence de l'agence :
 - à la plénière des acteurs du PACTE le 17 novembre 2021.
 - à la manifestation 360 Grand Est, pilotée par la Région et axée sur l'innovation.

PERSPECTIVES 2022

- **Janvier** : action d'information sur les changements induits par la ZFE-m concernant les aides au changement de véhicules auprès de plus de 40 concessionnaires, qui sera poursuivie et confortée par la mise en place de webinaires.
- **Février** : réunion d'information avec la COPFI, permettant le passage d'informations et les échanges avec une partie des artisans du territoire.
- **Mars** : réunion d'information avec les managers de la CTS.
- **Avril** : accompagnement de l'Eurométropole dans le cadre d'une manifestation sur la mobilité au parc d'innovation d'Illkirch-Graffenstaden.



QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- Nombre d'heures dédiées au conseil en mobilité :
 - ✓ 53h en novembre
 - ✓ 94h en décembre
 - ✓ 200h en janvier
 - 35 rdv en novembre
 - 58 rdv en décembre
 - 130 rdv en moyenne par mois sur le 1^{er} trimestre 2022
- 80% des appels sont orientés vers un changement de véhicule, d'ores et déjà prévu ou réalisé.
- 20% des personnes qui prennent rendez-vous sont encore indécises, ne sont pas certaines de reprendre un véhicule, ou déjà engagées dans l'idée de changer de comportement, au profit des modes actifs ou plus durables (transports en commun ou auto-partage), 7% souhaitent abandonner un véhicule pour d'autres mobilités.

← Nombre de rendez-vous pour un conseil en mobilité par commune au 31 mars 2022



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

1 - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

CONTEXTE

- Objectifs du **plan climat 2030** de l'Eurométropole de Strasbourg :
 - ✓ Rénover 8000 logements par an au niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation) dont 6000 au sein du parc privé.
 - ✓ Diminution de 35% des consommations énergétiques des logements d'ici 2030.
 - ✓ Sécuriser l'accompagnement des propriétaires tout au long de leur démarche de rénovation, en priorisant la lutte contre la précarité énergétique.
- **Loi climat et résilience** :
 - ✓ Mise en place d'un service public de la rénovation énergétique de l'habitat, animé au niveau national par l'ANAH, sous la marque « France Rénov' ».
 - ✓ Modification de l'article L. 211-5-1 dans le code de l'énergie : « Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre peuvent s'appuyer sur les agences locales de l'énergie et du climat pour mettre en œuvre le service public de la performance énergétique de l'habitat. ».

ACTIVITÉ DÉPLOYÉE EN 2021

La rénovation énergétique des logements compte parmi les thématiques d'intervention de l'agence lancées en 2021 avec un objectif double :

- ✓ massifier la rénovation énergétique des logements en triplant les volumes de rénovation actuels ;
- ✓ emmener les projets vers des niveaux de performances plus élevés (seuls 6% à 8% des rénovations atteignent un niveau BBC).



L'activité s'est déployée dans le double cadre :

- ✓ du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE - programme CEE sur lequel l'Eurométropole s'est engagée pour la période 2021 - 2023) ;
- ✓ du service public de la rénovation de l'habitat France Rénov' en construction pour 2022 (service remplaçant les Espaces Conseils FAIRE).



	Déc. 2021	Jan. 2022	Fév. 2022	Mars 2022
Informations de 1 ^{er} niveau	5	20	25	85
Conseils personnalisés	6	23	26	39
Accompagnements de projet démarrés	0	1	2	5

Sur le territoire eurométropolitain :

- ✓ En 2021 : portage du conseil en rénovation énergétique de l'habitat par trois conseillers d'Alter Alsace Energies et de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est.
- ✓ Renforcement du dispositif par l'agence du climat avec une équipe de quatre personnes.

Les premiers mois de fonctionnement de l'agence ont aussi vu la mise en place d'un certain nombre d'outils de travail et process pour la mise en œuvre du conseil en rénovation énergétique de l'habitat : outils de reporting SARénoV' et TBS, plateforme du réseau FAIRE-France Rénov', fiche de conseil personnalisé, outils de communication, parcours du ménage. Renforcement du dispositif par l'agence du climat avec une équipe de quatre personnes dont une coordinatrice.

TYPES DE CONSEILS APPORTÉS

- ✓ Évaluation de l'état énergétique initial et proposition de scénarii de travaux.
- ✓ Préconisation de solutions techniques adaptées.
- ✓ Présentation et estimation des aides financières, plan de financement.
- ✓ Information sur la qualité des devis.
- ✓ Orientation vers des acteurs relais ou des professionnels agréés.

La rénovation énergétique des logements peut concerner les postes de travaux suivants :

- ✓ Isolation
- ✓ Ventilation
- ✓ Chauffage
- ✓ Régulation
- ✓ Solution en énergie renouvelable

LES TEMPS FORTS

2021

- Démarrage de l'activité de conseil en rénovation énergétique des logements avec deux demi-journées de permanence par semaine : prise de rendez-vous des ménages sur la plate-forme Calendly, rendez-vous téléphonique d'une heure, identification du besoin et conseil personnalisé sur le projet (technique, financier, administratif...), transmission d'un compte-rendu du conseil, proposition d'un accompagnement dans la suite du projet si besoin
- À l'initiative de l'EMS, construction d'une candidature conjointe Eurométropole de Strasbourg - Oktave - agence du climat à l'appel à Manifestation d'Intérêt RECIF +

À venir en 2022

- Mise en place d'une coordination du service de la rénovation énergétique et d'un guichet d'entrée unique en lien avec les partenaires du territoire.
- **À destination des ménages** : permanences de conseils sur rendez-vous à Oberhausbergen, présence sur le salon de l'habitat de Strasbourg.
- **À destination des copropriétés** : la candidature conjointe Eurométropole de Strasbourg-Oktave-agence du climat a été lauréate à l'AMI RECIF+. Elle permettra le déploiement d'actions de sensibilisation des copropriétés et syndicats sur la rénovation énergétique.
- **À destination des professionnels de la rénovation** : réunion d'information avec la COPFI, permettant la présentation du service France Rénov' sur l'EMS et l'information sur les aides financières mobilisables pour un projet de rénovation en 2022.

- **À destination des élus de l'Eurométropole et des communes** : avec l'EMS, actions de sensibilisation sur la mobilisation des copropriétés de leur territoire pour la rénovation énergétique de leur bâtiment.

2 - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE PUBLIC



CONTEXTE

Le schéma directeur des énergies 100% EnRR en 2050 fixe une couverture totale des consommations énergétiques du territoire par des énergies renouvelables et de récupération. Pour atteindre cet objectif, il convient en parallèle de réduire fortement les consommations.

Les objectifs dans le secteur du bâtiment sont les suivants :

- 500 000 m² de bâtiments tertiaires rénovés BBC par an ;
- 50% des consommations énergétiques du résidentiel ;
- 67% des consommations énergétiques du tertiaire.

En matière de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre du patrimoine public, les collectivités devront fixer leurs objectifs dans le décret éco-énergie tertiaire, qui sont les suivants :

- - 40% d'ici 2030 et - 60% d'ici 2050 ;
- Une analyse des consommations depuis 2010 et un suivi annuel pour s'approprier l'empreinte énergétique du patrimoine bâti.

CHIFFRES CLÉS & ACTIONS 2021

- Rencontres et échanges avec cinq communes.
- Rencontre avec quatre prestataires privés spécialisés dans le décret éco-énergie tertiaire.
- Construction de la stratégie, des missions en fonction du niveau d'adhésion, des outils et des rapports.
- Acquisition de 35 appareils de mesure (15 enregistreurs de température, 5 capteurs de CO₂, 2 caméras thermiques, 5 mesureurs de consommation d'énergie, etc.).
- Animation du programme ACTEE en partenariat et avec le soutien de l'Eurométropole de Strasbourg et de la FNCCR à destination de toutes les communes du territoire.

BILAN JANVIER-FÉVRIER 2022 :

- Rencontres et échanges avec trois communes supplémentaires.
- Démarrage des visites des bâtiments et pré-diagnostics énergétiques.
- Deux thermographies infrarouge effectuées.
- Organisation de webinaires sur des thèmes en lien avec la gestion énergétique patrimoniale.



VÉGÉTALISATION

OBJECTIFS DES PLANS CLIMAT DE L'EUROMÉTROPOLE ET DE LA VILLE DE STRASBOURG

À L'ÉCHELLE DE L'EUROMÉTROPOLE :

- 2030 : 80% de la population située à moins de 300m d'un îlot de fraîcheur.
- 100% des nouvelles constructions en infiltration.

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE DE STRASBOURG :

- 2050 : passage de 26% à 30% d'indice de canopée, 305 ha à créer (3/5 de la forêt de la Robertsau).

Atteindre ces objectifs demande un meilleur soutien aux acteurs en place et un accompagnement poussé pour chacun.e en fonction de ses besoins ; c'est ce que l'agence du climat s'est donnée comme mission.

ACTIONS MENÉES PAR L'AGENCE DU CLIMAT :

- Rencontre d'une trentaine d'acteurs du territoire afin d'élaborer l'offre de service précise de l'agence du climat sur les thématiques de la déminéralisation et de la végétalisation : identification des besoins des acteurs et des manques afin de pouvoir compléter les actions menées à l'échelle de l'Eurométropole.
- Construction d'un accompagnement technique et financier des particuliers, des copropriétés, des entreprises et des communes afin d'aboutir à l'étape de la réalisation des projets.
- Conseils et accompagnements opérationnels auprès de quelques communes, ménages et structures associatives en matière de déminéralisation et de végétalisation.
- Contribution à des réponses à des appels à projets en partenariat avec l'Eurométropole, des laboratoires de recherche, des associations membres et partenaires de l'agence...
- Participation à des conférences et à des colloques consacrés à l'adaptation du territoire au changement climatique.
- Échange des bonnes pratiques au niveau transfrontalier.



L'agence du climat - outre sa fonction de guichet d'entrée pour orienter les acteurs et informer sur les financements et la réglementation - envisage différentes actions de conseil et d'accompagnement qui seront encore mises à l'étude avec les porteurs de projet concernés.

CONSEILS INDIVIDUALISÉS

- Réaliser des analyses de besoin.
- Soutenir les acteurs pour les demandes d'aides financières et faciliter le lancement de démarches.
- Conseiller sur les espèces locales, la gestion différenciée et les aménagements en faveur de la biodiversité.

ACCOMPAGNEMENT AU PROJET

- Accompagner collectivement les communes sur la végétalisation des cours d'écoles.
- Collaborer avec les acteurs pour mieux accompagner les communes dans la déminéralisation et végétalisation de tous leurs espaces.
- Organiser des ateliers de sensibilisation et aller à la rencontre des entreprises pour les soutenir à lancer des projets de déminéralisation et de végétalisation sur leurs espaces privés.
- Accompagner les particuliers, les copropriétés et les bailleurs sur la déminéralisation de leurs cours intérieures ou cœurs d'îlot et la végétalisation du bâti.
- Outiller les citoyens pour qu'ils deviennent acteurs de la végétalisation.
- Proposer des groupes de travail aux acteurs du territoire pour initier des projets collaboratifs et monter en compétences.



EUROPE ET INGÉNIERIE FINANCIÈRE

EUROPE

- 2019 : annonce par la Commission Européenne de sa volonté de faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone en 2050 (Green deal européen) et de réduire de 55% les émissions de GES d'ici 2030 via la loi climat européenne et le paquet législatif européen « fit for 55 ».
- Panorama des aides existantes (européennes, nationales, privés) pour financer les acteurs du territoire et leurs projets de transition énergétique et climatique.
- Volonté de l'agence du climat de contribuer à l'atteinte de ces objectifs en coopération avec les partenaires transfrontaliers et européens.

LES ACTIONS PRÉVUES EN 2022

- Rencontrer les bailleurs de fonds européens (Région Grand Est, Banque européenne d'investissement, Commission européenne).
- Se rapprocher des réseaux européens dédiés au changement climatique et des autres agences européennes de l'énergie et du climat.
- Proposer une analyse et une session d'information sur l'impact du futur paquet législatif européen sur le climat « fit for 55 » sur le territoire eurométropolitain.

- Mettre en place un système de veille et d'anticipation des opportunités de financements européens pour l'agence et ses membres.
- Accompagner ses membres au développement et au montage de projets européens.
- Participer à des événements européens et transfrontaliers dédiés à la transition climatique dans les territoires.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- 215 millions d'euros sur la prochaine programmation FEDER Grand Est 2021-2027 dédiées à l'urgence climatique et la transition énergétique, soit environ 35% de l'enveloppe.
- Horizon Europe est le programme de recherche et d'innovation le plus ambitieux du monde avec près de 100 milliards d'euros dont plus de 30 milliards dédiés aux enjeux climatiques.
- Entre 2021 et 2030, 503 milliards d'euros du budget de l'UE seront dédiés au climat et à l'environnement.

INGÉNIERIE FINANCIÈRE

- Besoin impératif de démultiplier les financements vers les acteurs locaux pour mettre en œuvre des politiques et des projets de transition climatique et énergétiques locaux ambitieux qui permettent de créer des emplois et d'améliorer la qualité de vie des citoyens.
- Avec la crise sanitaire et la crise climatique : investissements publics européens et nationaux vers des projets de transitions climatique et énergétique ont augmenté mais qui sont encore à renforcer d'après l'Institut I4CE à hauteur de **1,7 milliards d'euros** supplémentaires par an pour les collectivités territoriales d'ici à 2023.
- L'agence du climat facilitera l'accès aux financements des particuliers, entreprises et collectivités qui portent des projets de transitions. Cela passe par :
 - Faire connaître les nombreux dispositifs d'aides existants auprès des porteurs de projets.
 - Les accompagner dans l'obtention de ces aides et le développement de leurs projets.
 - Sensibiliser et mobiliser les acteurs financiers du territoire (banques, assurances, agences immobilières) sur les enjeux énergétiques et climatiques.
 - Informer et sensibiliser les acteurs aux financements innovants pour la transition climatique locale (Certificats d'Économies d'énergie, financements participatifs, marché carbone, Contrat de Performance énergétique, Intracting, etc.).
 - Identifier les mécanismes de financements répliquables et innovants pour massifier les investissements vers la transition climatique sur le territoire de l'Eurométropole.

ACTIONS À MENER EN 2022


- Tour de table des acteurs financiers locaux du territoire (publics et privés)
- Panorama des aides existantes (européennes, nationales, privés) pour financer les acteurs du territoire et leurs projets de transition énergétique et climatique
- Réflexion et conception d'un dispositif de facilitation des financements bas-carbone locaux (incluant les financements privés, participatifs et CEE)
- Participation au projet européens PROSPECT+ sur les financements innovants pour la transition énergétique au niveau local

Pour mettre la France sur la voie de la neutralité carbone, les investissements climat doivent atteindre près de 50 milliards d'euros par an au cours des prochaines années, soit 15 à 18 milliards par an de plus qu'en 2018.

Source : I4CE

L'impact économique du dérèglement climatique est immense : le PIB mondial pourrait ainsi perdre près de 440 milliards d'euros par an d'ici 2050, soit l'équivalent du cumul des économies du Royaume-Uni, de la France, de l'Inde et du Brésil.

Source : WWF (Global Futures Report | WWF (panda.org)



L'agence du climat est le fruit d'une volonté de ses membres d'accélérer des actions visant à atténuer les changements climatiques et à adapter le territoire dans le cadre du Plan Climat 2030 de l'Eurométropole de Strasbourg. Conçue comme un guichet des solutions destiné aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités, son activité est structurée autour de cinq thématiques :

- Rénovation énergétique des bâtiments, lutte contre la précarité énergétique
- Mobilité durable et décarbonée
- Résilience et adaptation aux changements climatiques, végétalisation, préservation de la biodiversité
- Consommation responsable, réduction et réemploi des déchets
- Développement des énergies renouvelables